

REGLEMENT L'ENFER DE LA BOULETTE 2021

Course nature sur chemin et traversée de bois, quelques parties bitumées

Le p'tit 14km Dénivelé + 435m L'enfer de la boulette 28km Dénivelé+864 m

Article 1. Horaires, lieu de départ et d'arrivée :

Départs le lundi 5 avril 2021 place de la salle des fêtes à Rouvroy/Audry. Arrivées au même endroit.

9h15 14 km ouvert à partir de la catégorie Junior . rapport effort (km-D+=16.5km)

9h30 28 km ouvert à partir de la catégorie Espoir rapport effort (km-D+= 33.5km)

LA ZONE DE DEPART SERA FAITE EN SORTE QUE VOUS PUISSIEZ GARDER LES DISTANCES POUR RESPECTER LES GESTES BARRIERES .LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE DES L'ENTREE DANS LE PARC DE DEPART ET DEVRA ETRE CONSERVE JUSQU'A LA ZONE DE MARQUAGE AU SOL AUTORISANT DE NE PLUS LE PORTER .PENSEZ A LE CONSERVER ACCROCHE A VOTRE EQUIPEMENT CAR IL SERA OBLIGATOIRE SUR LA LIGNE D'ARRIVEE

LICENCE ATHLETISME OU CERTICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Pour limiter les interactions et respecter les règles sanitaires anti covid aucune inscription ne sera faite le jour de la course.

Les inscriptions uniquement en ligne et par courrier jusqu'au jeudi 1^{er} Avril 12 h

Les clubs sont vivement conseillés de faire leurs inscriptions groupées en ligne. Le dossard sera facturé si le club ne prévient pas 72h avant la course de la défection de son coureur.

TARIF DES DOSSARDS :

EN LIGNE : Le.dossard.com

28km= 15€ / 14km= 11€ <http://lenferdelaboulette.wifeo.com/>

PAR COURIER ; 28 km =15€ /14km=11€ chèque libellé au nom de Rouvroy Action Sport.

Avant le 1^{er} avril 12h Rouvroy Action Sport Caroline Chasseloup 140 rue de Monthermé Charleville – Mézières 08000

Article 2-Retrait des dossards :

Les dossards seront à retirer devant la salle des fêtes à partir de 8h30 .Une zone équipée de gel hydro alcoolique, de marquage au sol, sera mise en place, le port du masque sera obligatoire dans la zone de retrait de dossard.

Les licences Athlétisme ou les certificats médicaux (autorisant la course à pied en compétition) devront être joints avec votre règlement pour la validation du dossard.

. Les dossards fournis par l'organisation devront être visibles à tout moment de l'épreuve sous peine de disqualification.

Article 3-Postes de contrôle :

Contrôles aléatoires sur le parcours. Tout pointage manqué fera l'objet d'une disqualification.

Article -4Chronométrage :

Chaque dossard est remis individuellement à chaque concurrent. Celui-ci devra être placé comme stipulé dans les consignes techniques FFA. Chaque participant est responsable de la bonne utilisation du dossard. Le concurrent ne pourra pas être chronométré dans le cas suivant : PERTE DU DOSSARD. Le dossard doit être porté sur la poitrine, le ventre et doit être visible en permanence, pendant toute la durée de l'épreuve. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement. Aucun remboursement ne sera effectué pour cause de non-participation. Ou d'exclusion pour non port du masque dans la zone définie

Article 5-Balisage :

De la rubalise et des flèches seront mises en place pour définir les parcours. Afin de préserver l'environnement, aucun marquage permanent ne sera réalisé.

Des signaleurs seront présents sur certaines portions du parcours (franchissements de routes, intersections). Toute erreur sur le parcours, ne peut être imputée à l'organisation. La trace est vérifiée avant le départ pour éviter les surprises. Donc pensez à lever les yeux au cas où vous avez un doute. Nous sommes dans la nature, le vent peut faire bouger une rubalise.

Article 6-Matériel et ravitaillement :

Spécifiquement pour le 28 km, une réserve d'eau d'au moins un litre, une barre énergétique ou gel, ainsi qu'un téléphone mobile (ne pas masquer son numéro) .

Les bâtons sont autorisés

Le numéro du poste de secours à utiliser en cas d'incident est indiqué lors du retrait des dossards

28 km: un ravitaillement (liquide) est prévu au 14ème km

14 km et 28 km à l'arrivée (solide et liquide) NOUS REFLECHISSONS A UN RAVITAILLEMENT SOUS EMBALLAGE INDIVIDUEL ;

ATTENTION Pour respecter les gestes barrières et les mesures anti-covid

Sur l'ensemble des ravitaillements il n'y aura pas de verre jetable, il est donc recommandé de se munir d'un gobelet pliable, d'un Camel bak ou d'une gourde.

Article 7-Sécurité des coureurs :

Chaque coureur se présentant sur le départ se déclare apte à supporter les efforts imposés par cette épreuve et renonce à tout recours contre l'organisation en cas d'accident consécutif à une quelconque déficience personnelle. Le temps d'intervention en cas d'accident ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation.

Sur les parties empruntant les voies publiques, les participants doivent respecter le code de la route. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité mais en aucun cas le concurrent est prioritaire sur la traversée des axes routiers. Tous les concurrents doivent de plus se conformer aux consignes et directives que les signaleurs pourront émettre.

Chaque participant s'engage à porter assistance à un concurrent qui en aurait besoin et à prévenir un signaleur.

Les déchets doivent être gardés dans vos poches jusqu'à l'arrivée. Utiliser un mousqueton pour accrocher votre masque.

Article 8-Remise des prix :

3 premiers hommes (scratch) 3 premières féminines (scratch)

Premier(e) de chaque catégorie.

Pas de cumul des récompenses si déjà récompensé au scratch.

Le choix des récompenses est celui de l'organisateur.

Pour éviter les interruptions pendant la remise des prix, les réclamations doivent être faites à la table de chronométrage, qui étudiera votre requête.

La remise des prix sera obligatoirement faite à l'extérieur.

Article 9-Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès d'une compagnie d'assurance MAAF pour la durée de l'épreuve.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

L'organisation s'engage à écarter tous bénévoles, signaleurs ou organisateurs ayant été testé positif au covid19 la semaine précédant la course. Le port du masque et la désinfection des mains seront obligatoires pour l'organisation pendant toute la durée de l'épreuve.

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement, mais ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre. .

En cas de test covid 19 positif dans la semaine précédant la course, nous vous demandons de ne pas vous présenter le jour de la course .nous vous rembourserons

Article – 10 Secours :

Les secours sont assurés par une équipe d'ambulanciers avec leur véhicule et défibrillateur .Nous avons également l'aide d'un pompier bénévole faisant état de secouriste au sein de notre organisation équipé d'un quad pour une intervention rapide sur le terrain. Un défibrillateur est également en libre- service à la pharmacie distante de 100m de la salle des fêtes. Le parcours en boucle nous permet d'intervenir en 30 mn sur n'importe quel point du parcours. Le téléphone de secours vous sera remis avec votre dossard.

En s'inscrivant, chaque coureur prend personnellement les engagements suivants :

- Je déclare ne pas avoir été testé positif a la covid19 dans la semaine précédant la course
- Je déclare respecter les consignes sanitaires mises en place par l'organisation
- Je déclare avoir réellement pris connaissance du règlement et de l'éthique de la course (disponible sur (<http://lenferdelaboulette.wifeo.com/>))
- Je comprends et j'approuve les conditions de participation figurant dans le présent règlement.
- Je m'engage à respecter le règlement en tous points.
- Je m'engage à respecter scrupuleusement l'éthique et à la promouvoir.
- Je déclare m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner et, en conséquence, décharger l'organisation de tout problème médical pouvant survenir pendant l'épreuve du fait d'une négligence de ma part.



Bon enfer à tous .LE PRESIDENT

